

posé et demanda la permission de venir consulter un médecin. Il arriva à Prince-Albert au mois de janvier suivant, mais déjà la maladie s'était portée au cerveau. Mgr Charlebois alla le chercher et l'amena au Pas. Malgré le pénible état de son esprit, il demeura respectueux envers ses supérieurs et soumis. *Virtus in infirmitate perficitur*. Au mois d'août, il se rendit à Cross Lake avec les excursionnistes qui allèrent assister à la bénédiction de l'école. Pensant que le séjour dans cette mission lui ferait du bien, Mgr Charlebois l'y laissa, mais au mois de mars dernier, lors d'une nouvelle visite, il le trouva bien affaibli et le ramena à l'hôpital du Pas. Il continua à décliner rapidement et il rendit sa belle âme à Dieu le 24 avril. Sa mort, comme sa vie, fut douce, calme et édifiante.

Le 26, Mgr Charlebois lui rendit les honneurs funèbres dans sa modeste cathédrale, en union avec les catholiques de la ville épiscopale, et inhuma ses restes mortels sur la rive nord de la Saskatchewan dans un petit cimetière réservé aux sauvages. Qu'il y repose en paix en attendant la résurrection glorieuse et, selon le vœu de son évêque, "que le bon Dieu envoie un bon jeune missionnaire pour le remplacer."

LE CARDINAL MERCIER ET BRUXELLES, MAN.

M. l'abbé H. Heynen, curé de Bruxelles, Man., a eu l'honneur de recevoir la lettre suivante de S. E. le cardinal Mercier.

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, 2 AVRIL 1917.

Mon cher Curé,

A son retour en Belgique, le R. P. Rutten m'a dit combien il avait été touché de la générosité et de la sympathie des Belges, réunis à Bruxelles, Manitoba. Et voici qu'un nouvel envoi de 129 livres sterling et dix pence (700 dollars), daté du 13 décembre 1916, m'arrive, par son obligeante entremise, pour nos œuvres.

Recevez, je vous prie, cher Monsieur le curé, et veuillez transmettre à vos fidèles paroissiens, nos chers compatriotes, l'expression de nos sentiments profondément reconnaissants.

La détresse, en Belgique, est grande; les souffrances sont aiguës, mais, Dieu merci, nos frères, que le fléau a épargnés, ne nous oublient pas. Ce nous est un sujet de réconfort et d'intime consolation.

Au nom des familles que vos libéralités nous ont permis de soulager, au nom du clergé belge et au mien, je vous remercie du fond du cœur.

Dans mes prières, et à l'autel, j'aurai un souvenir spécial pour les Bruxellois canadiens et je demanderai au bon Dieu de répandre sur eux, et sur leur zélé pasteur, ses meilleures bénédictions.

† D. J. Card. MERCIER, Arch. de Malines.